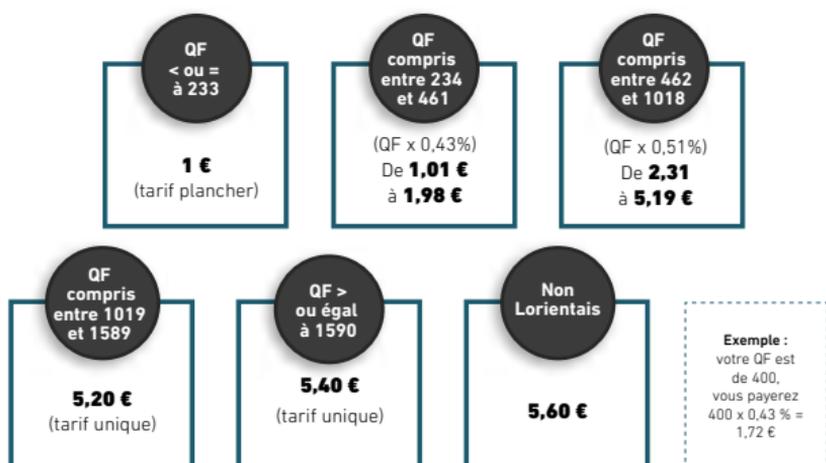


# PÉRISCOLAIRE ET RESTAURATION DANS LES ÉCOLES

La formule de calcul :  $\text{Tarif} = \text{QF CAF} \times \text{taux d'effort}$

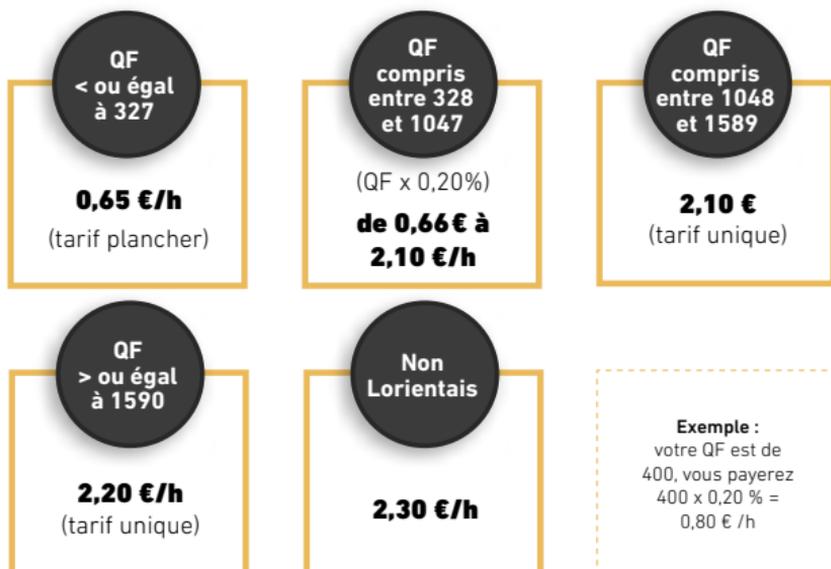
## LA RESTAURATION Écoles et centres de loisirs

Taux d'effort de 0,43 % si quotient familial  $\leq$  à 461.  
Taux d'effort de 0,51 % si quotient familial  $>$  à 461 et  $<$  à 1019.



## LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Taux d'effort unique de 0,20%



## CONNAÎTRE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Vous pouvez retrouver votre quotient sur les attestations de paiement de la CAF, en vous connectant sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr), rubrique « Mon compte » muni de votre numéro d'allocataire.

**Le quotient familial de référence est celui du mois d'avril 2022 pour l'année scolaire 2022 - 2023.** Vous pouvez demander à ce qu'il soit actualisé en cas de changement de situation familiale (perte d'emploi, changement de situation maritale, naissance, décès).

## DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

### VOUS ÊTES ALLOCATAIRE

de la CAF et vous avez déjà fourni à la Ville de Lorient votre numéro d'allocataire (ainsi que l'autorisation d'utilisation de vos données CAF) : vous n'avez aucune démarche à faire, la Ville actualise chaque année votre tarif en consultant directement la CAF.

### VOUS N'ÊTES PAS ALLOCATAIRE

de la CAF, la Ville de Lorient vous sollicite tous les ans pour obtenir les informations nécessaires au calcul de votre tarif.

#### Nouveauté

Optez dès à présent pour la facture électronique. Contactez le service éducation ou connectez-vous sur Demat pour en bénéficier. Vous recevrez chaque mois un mail informant de la mise en ligne de votre facture (vous ne recevrez plus de facture papier).

#### À savoir

Même pour les quotients les plus élevés, la participation des familles reste inférieure au coût de revient du service.

## RENSEIGNEMENTS :



A l'hôtel de Ville, 2 boulevard du Général Leclerc, du lundi au vendredi 8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h15



02 97 02 22 02, du lundi au vendredi 8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h15



Plus d'information sur [www.lorient.bzh](http://www.lorient.bzh) rubrique « mon enfant à l'école » et sur <https://demat.lorient.bzh>



VILLE DE LORIENT  
SERVICE ÉDUCATION

Infographie municipale - janvier 2023  
Icônes : Nibras@design - iconsmind.com - myladkings

